Un syndicat qui éclaire les communes depuis 25 ans

Le syndicat départemental d'énergie de la Savoie (Sdes) a fêté ses 25 ans au Manège de Chambéry, jeudi 2 décembre. L'occasion de rappeler ses missions au service de 244 communes savoyardes. Et d'évoquer la création prochaine d'une société d'économie mixte pour développer les énergies renouvelables sur le territoire.

Déjà 25 ans que le syndicat départemental d'énergie de la Savoie (Sdes) agit en tant qu'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité (AODE) en Savoie. Nommé récemment Territoire d'énergie Savoie, il agit par délégation pour 244 communes (sur les 273 que compte la Savoie). Pour célébrer son quart de siècle, le syndicat a organisé une journée où étaient conviés élus et professionnels de l'électricité, au Manège de Chambéry, jeudi 2 décembre. L'opportunité pour le Sdes *« d'informer ses adhérents sur ses missions concrètes et d'expliquer ce que sont réellement les énergies renouvelables, au-delà du simple discours »*, résume Michel Dyen, président du Sdes.

MISSIONS ÉLARGIES. Depuis sa création en 1996, les missions du Sdes se sont en effet développées petit à petit, notamment en nouant des alliances avec les autres syndicats d'énergie, par exemple au sein de Teara, Territoires d'énergies Rhône-Alpes-Auvergne. *« À l'origine, la compétence communale de gestion du réseau a été déléguée au Sdes pour qu'il devienne le seul interlocuteur pour les relations parfois compliquées avec EDF »*, retrace Michel Dyen. Le syndicat souhaite aller plus loin en offrant des services complémentaires pour aider les communes dans la transition énergétique de leurs bâtiments communaux, et prodiguer des conseils en énergie partagée. *« Depuis 2018, nous avons commencé à travailler sur le sujet de la production et de l'exploitation d'énergies renouvelables »*, indique Jean-Claude Raffin, premier vice-président du Sdes.

TAXE. Au programme de la journée, les participants ont pu en apprendre davantage sur l'éclairage public, les enfouissements, ainsi que la répartition de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE). *« Nous avons eu le nez creux en évitant que cette taxe parte dans le giron de l'État »*, se félicite Jean-Claude Raffin. Ainsi, en 2020, la TCCFE, qui plafonnait au coefficient 4 depuis 2010, est passée au maximum de 8,5 (dont un coefficient 5 reversé aux communes, et 3,5 au Sdes). *« L'augmentation de la taxe est une réelle opportunité. Grâce à elle, nous avons les fonds nécessaires pour investir »*, se réjouit-il.

SEM. Le Sdes a ainsi pour projet de lancer, début 2022, une société d'économie mixte qui aiderait les petites collectivités à concrétiser leurs projets en lien avec les énergies renouvelables. *« Sur une centaine de projets identifiés, nous en avons retenu sept pour leur caractère particulièrement opportun*, annoncent les élus. *Ce sont surtout des projets photovoltaïques, sur des toitures, des centrales au sol et des ombrières, plus simples et rapides à mettre en place que la géothermie ou les mini-centrales hydrauliques, par exemple »*. Ainsi, le premier plan d'affaires établit un budget entre 3,5 et 4 millions d'euros. Les premières communes qui devraient être accompagnées par le Sdes dans leurs projets énergétiques vertueux sont Saint-Pierre-d'Albigny, Saint-Vital, Grésy-sur-Aix, Mercury, Aillon-le-Jeune, Modane et Saint-Baldoph. *« En somme, des petits projets qui parfois végètent faute de financement, et qui n'intéressent pas de gros groupes comme Engie »*, lance Jean-Claude Raffin. Même si à terme, le syndicat ne s'interdit pas de s'associer à d'autres acteurs pour le financement de projets de plus grande taille.

VIRGINIE TRIN

Nathalie Laugier est la nouvelle directrice des services du SDES

Depuis le 1er décembre dernier, Nathalie Laugier, 41 ans, est la nouvelle directrice des services du Sdes, succédant à Luc Faivre à la tête d'une équipe de quinze personnes. Ingénieure territoriale originaire de la région parisienne, elle est titulaire d'un master en environnement et risques naturels, industriels et urbains. Quinze ans de métier l'ont forgée, notamment dans le domaine des réseaux humides, des eaux pluviales et de l'assainissement. Elle était auparavant directrice des services techniques de la commune du Bourget-du-Lac depuis 2013. *« J'ai l'avantage de connaître le contexte territorial et les besoins des communes de taille moyenne. En même temps, je peux apporter une vision extérieure, un œil critique »*, sourit-elle. Elle travaillera aux côtés du président Michel Dyen *(à gauche)* et du premier vice-président Jean-Claude Raffin.

© Compra

© Compra

ANNIVERSAIRE. Près de 190 élus et partenaires professionnels ont assisté à la journée organisée dans le cadre des 25 ans du Sdes, jeudi 2 décembre, au Manège de Chambéry.

1996
Création du Sdes, autorité concédante de la distribution d'électricité. Il contribue également pour 60 à 70 % à l'enfouissement des réseaux aériens.

2020
La taxe communale sur la consommation finale d'électricité est augmentée au coefficient maximum de 8,5, soit 5 reversé aux communes, et 3,5 conservé par le Sdes.

10 000 km
En Savoie, le réseau de près de 10 000 km de distribution publique d'électricité trouve son origine dans une trentaine de postes sources, gérés par RTE.

100
À l'horizon 2022, le Sdes, adhérent du réseau public Eborn, compte installer cent bornes de recharge de véhicules électriques (IRVE) supplémentaires en Savoie.